



Terrain+maison+frais notaire

Par **sabine**, le **03/12/2009 à 09:33**

Bonjour,rnrnj'ai un petit problème a regler mais je ne c'est pas par ou commencer, voilà je voulais faire construire une maison avec mon mari, et nous avons pris comme constructeur les maison castor le conseiller nous a fait **miroitter** comme quoi ça aller passer sans problème. Alors nous avons chercher un terrain et nous en avait trouver un nous sommes passer chez le notaire pour signer les papiers et nous avions eu rendez-vous le 30 novembre2009 pour signé les papiers definitifs, mais entretent le crédit immo de lens nous avez fait une simulation de crédit au mois de septembre et nous avons toujours pas de nouvelle depuis notre banque nous a dit qu'il ne fallait pas faire ce crédit car nous allons pas savoir rembourser mais comme nous avons signer avec le notaire et que la date et dépasser je vous demande comment nous devons faire pour ce dépetrer de tout ça parce que si les maisons castor ne nous aver pas pousser a faire ceci ont n'aurai jamais fait un truc pareille en sachant que nous avons 4 enfants derrière nous. Je vous remercie d'avance.

Par **fabienne034**, le **03/12/2009 à 09:40**

BONJOUR,rnrnCe n'est pas très compliqué, vous invoquez la clause de réserve de crédit que le notaire a dû vous faire signerrnrnpour tout savoir sur la vente immobilière et le compromis de venterrnrn<http://www.fbis.net/jurifrance.htm>

Par **sabine**, le **03/12/2009 à 11:48**

merci pour votre réponse je voulais vous demander aussi si j'ai le droit d'arreter en envoyant

des lettre recommander avec accuse réception aux crédit immo et qu'il m'envoie un refus de prêt parcequ'il a mis trop longtemp pour mon crédit. merci d'avance.